

pas en même temps une cause puissante de suprématie industrielle et par conséquent de richesse ? le pays qui est pourvu de ces divers avantages ne livrera-t-il pas tous les objets manufacturés à plus bas prix à ses propres consommateurs ? n'aura-t-il pas une supériorité marquée sur ses voisins, lorsqu'il exportera les produits de sa fabrication ? — Ce qui est vrai de pays à pays ne l'est-il pas également de province à province et ne voit-on pas, depuis quarante ans, en France et surtout en Angleterre, les manufactures, les fabriques, les usines se grouper près des gisements houillers, tandis que les parties du territoire qui en sont éloignées voient leur industrie s'alanguir ou du moins demeurer stationnaire?..... Utile à l'industrie au dedans, la houille la sert encore au dehors en aidant à transporter ses produits par une navigation plus économique et plus certaine dans sa marche. Du même coup, elle multiplie les moyens de défense maritime..... Il est donc vrai de dire que la possession de la houille est une cause de suprématie industrielle, un élément essentiel de puissance nationale, en sorte que l'on serait fondé à juger de l'avenir commercial d'une nation par l'étendue et la situation de ses mines de charbon. L'Angleterre le sait bien, elle le déclare hautement, elle proclame qu'elle a tiré plus de profit de ses mines que de la possession de l'Indoustan et de toutes les conquêtes qu'elle a faites sur tant de points différents du globe. »

Le combustible minéral est beaucoup moins abondant en France. Il est vrai que tous les gisements de houille ne sont point encore découverts et qu'il s'en découvrira successivement de nouveaux. Quant à présent, quoiqu'on ait reconnu des mines de houille, de lignite ou d'anthracite, dans 34 départements, il n'y en a que 21 qui offrent des extractions de quelque importance.

Le terrain houiller de l'Angleterre et de l'Ecosse a une superficie de 1,572,000 hectares sur une surface totale de 31 millions. La proportion est de 1/20.

En Belgique, il a une superficie de 135,000 sur un total de 3,300,000 hectares ; c'est 1/24.